

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 3 novembre 2000

Chère collègue, cher collègue,

Dans la continuité du temps qui passe, la vie – mystère insondable – se manifeste tout d'abord avec éclat chez le nouveau né, prend de la bouteille et, progressivement, atteint son ampleur maximale au moment de la maturité. Puis, après un certain temps, elle s'amenuise inexorablement pour finir par se retirer du corps de ceux et celles qui ont « fait leur temps ». Le cheminement de la vie qui bat n'est pas superposable à celui de l'esprit; et c'est heureux qu'il en soit ainsi. En effet, il est généralement vérifiable que l'accès au monde des idées et à celui des sentiments, pour ne mentionner que ceux là, est d'autant plus enrichissant et fécond que l'expérience acquise au cours de cette vie qui bat a permis d'ouvrir de nouveaux horizons et de porter de meilleurs jugements sur les êtres et les choses.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Lors de la séance du 19 octobre dernier, trois points ont particulièrement retenu l'attention du Conseil.

En premier lieu, l'équipe de rédaction a présenté un projet touchant tout autant le contenu que le format du bulletin de l'APRUM. Les suggestions formulées ont conduit à la réalisation du premier numéro qui vous arrive maintenant et à propos duquel je vous écris quelques lignes que vous trouverez ci-après.

En second lieu, le Conseil a pris connaissance de la lettre de Pierre Couillard l'informant de sa décision de démissionner de son poste de trésorier de l'Association et de celui de membre du Conseil. C'est avec regret et beaucoup de tristesse que le Conseil a accepté cette démission motivée par la nécessité dans laquelle Pierre se trouve de conserver toutes ses énergies pour la lutte qu'il mène – aidé en cela par la chimiothérapie – contre le mal insidieux qui l'a envahi il y a quelques mois.

Membre du Conseil depuis le 1^{er} juin 1995, Pierre a accepté au mois de septembre suivant de prendre la relève du regretté Marcel Rinfret au poste de trésorier. Pierre Couillard a rendu d'éminents services à l'Association. Sa grande disponibilité d'esprit et son dynamisme ont profondément marqué cette période de l'existence de l'APRUM. Nous l'en remercions chaleureusement et nous formulons des vœux pour que sa santé lui revienne d'ici peu.

Utilisant la disposition du troisième alinéa de l'article 8 de la constitution : Conseil d'administration, laquelle stipule que,

- en cas de décès ou de démission d'un membre du Conseil d'administration, ce membre est remplacé par le Conseil pour le reste de la durée du mandat,
- le Conseil a désigné M. Jean-Robert Derome, membre du Conseil depuis juin dernier, pour occuper le poste de trésorier. M. Derome apporte à l'APRUM son enthousiasme, ses qualités personnelles ainsi qu'une expérience certaine des pratiques administratives, s'étant fait la main à la direction du Département de physique.

L'APRUM EST EN DEUIL

Devant le cortège sans cesse renouvelé de ses membres, l'APRUM ne manque pas d'être sensible à l'occasionnelle disparition des siens. En l'occurrence, il s'agit de trois remarquables cliniciens qui ont consacré l'essentiel de leurs activités en milieu hospitalier contribuant, de ce fait, à l'avancement des connaissances et à la formation des nombreuses cohortes d'étudiants, d'internes et de résidents qui les ont accompagnés.

Le premier cas est celui du Dr Georges Hébert décédé le 14 septembre à l'âge de 92 ans. Médecin interniste à l'Hôpital Notre-Dame, où il a exercé tout au long de sa carrière, le Dr Hébert a assumé parallèlement certaines responsabilités telles, la présidence de la Société médicale de Montréal et celle des Internistes de la Province de Québec.

Le second cas est celui du Dr Roland Cloutier décédé le 22 septembre à l'âge 87 ans. Pionnier dans le domaine de l'ophtalmologie à l'Hôpital Notre-Dame, il a jumelé ses activités d'enseignement avec celles associées au poste de chef du Service d'ophtalmologie qu'il occupa de 1959 à 1972.

Le troisième cas est celui du Dr André Derome décédé le 30 septembre à l'âge de 78 ans. Orthopédiste de formation, il oeuvra, sa vie durant, à l'Hôpital Hôtel-Dieu où ses qualités professionnelles et ses activités d'enseignement lui permirent de faire école et d'apporter ainsi une contribution significative à son domaine.

IL EST ENCORE QUESTION DE DÉMUTUALISATION

Le président du SGPUM m'avise que, pour le dossier relatif à la démutualisation de la Compagnie Industrielle-Alliance dans le cas de la police d'assurance-vie détenue par le Syndicat, le versement des montants aux ayants droit ne pourra être effectué avant que le SGPUM obtienne le numéro d'assurance sociale de chacun des intéressés. Cette information, de caractère strictement confidentiel – non disponible au SGPUM – vous sera demandée dans un avenir prochain. J'ai l'impression que le Petit Poucet n'aurait pas eu suffisamment de pierres blanches pour se retrouver dans un tel dossier. Patience et longueur de temps ... disait-on.

Le second dossier, celui de l'assurance-vie dont la police est détenue par l'Université, attend toujours que soit résolue la question du partage des montants en cause. Cependant, l'on m'annonce que des échanges auront lieu prochainement pour déterminer les composantes de la formule à retenir pour partager le gâteau. Il y a de l'espoir !

ECCO : LE BULLETIN

Vous l'aurez déjà constaté : le premier numéro du Bulletin de l'APRUM a vu le jour. Ce bulletin, l'APRUM le doit pour sûr aux réflexions antérieures de plusieurs collègues auxquelles j'ai déjà fait allusion. Plus immédiatement, il est le fruit du travail de l'équipe de rédaction laquelle a su, en relativement peu de temps, intéresser quelques bonnes « plumes » et rassembler en une gerbe intéressante quelques-uns des éléments qui, avec le temps ... et les bons soins ! meubleront les numéros subséquents du bulletin. Je me permets, au risque de repasser sur les sentiers explorés ailleurs, de vous inviter chaleureusement à habiter votre bulletin en lui apportant votre collaboration. L'équipe de rédaction accueillera avec reconnaissance toute suggestion relative aux sujets à aborder dans les prochains numéros ainsi qu'aux priorités que vous aimeriez associer à ces sujets. Incidemment, elle compte sur vos suggestions pour choisir l'appellation à retenir pour désigner – avec toute la sensibilité qu'il convient – cette feuille « sans nom » mais vouée ... à un brillant avenir !

DU CÔTÉ DE ... LA CROIX-BLEUE

Pour le moment, deux éléments méritent d'être signalés.

Le Comité de l'APRUM, formé des collègues André Archambault, Denise Leclerc et Marie-France Thibaudeau, présidente, a tenu une première réunion, cette fois avec deux représentants de l'Association des retraités du personnel de soutien. Il a été convenu de procéder à une exploration plus poussée des tenants et aboutissants (comme on dit à Matignon !) du régime collectif d'assurance-maladie qui touche les personnes retraitées de 65 ans ou plus (Croix-Bleue, dossier 22948) en vue de l'échéance, le 1^{er} juin prochain, du présent contrat. En toile de fond : l'augmentation de la consommation et du coût des médicaments et ses répercussions éventuelles sur la prime à verser.

Profitant des développements technologiques appropriés, Croix-Bleue du Québec a pris des dispositions pour qu'une carte médicament puisse être utilisée pour le remboursement des frais encourus. Une condition préalable : Croix-Bleue doit posséder certaines informations pertinentes quant à la personne couverte par le contrat et, le cas échéant, quant aux personnes à charge. La Direction des ressources humaines vous contactera d'ici peu, si ce n'est déjà fait, pour obtenir de vous les informations requises.

L'utilisation de cette carte comportera des avantages assez évidents. Bravo.

PAR-CI, PAR-LÀ

Vous savez déjà que l'APRUM tiendra sa réception du temps des fêtes le mardi 5 décembre à compter de 17:30 dans le Hall d'honneur du Pavillon principal. Je vous invite à vous joindre à la soixantaine de collègues – ce ne sont pas toujours les mêmes ! – qui prennent plaisir à se retrouver avant que les grands froids, ou les bordées ... de moins en moins traditionnelles, ne réduisent l'ampleur de leurs déplacements. Pour tenir compte des exigences compréhensibles du traiteur, le Comité organisateur devra connaître au plus tard le 1^{er} décembre le nombre de convives au buffet qui sera servi. La paperasse afférente à cet événement : coupon-réponse, permis de stationnement, etc., vous sera utile.

Le dernier déjeuner du 3^e jeudi du mois, pour ce semestre, aura lieu le 16 novembre prochain, à 12:00, au restaurant Chez Lévêque, 1030 rue Laurier ouest. Les déjeuners traditionnels reprendront au début de 2001; les dates à retenir : 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril et 17 mai.

Au sujet de l'exposition au Musée de la civilisation de Québec sur le thème Syrie : Terre de civilisation, je vous rappelle que le collègue Guy Couturier servira de guide pour une visite collective qui aura lieu le vendredi 17 novembre 2000. Le rendez-vous est fixé à 13:00 dans le Hall d'entrée du Musée sis à deux pas du vieux port (85 rue Dalhousie). Vous pourrez avoir un avant goût de l'exposition en visitant le site web du Musée..

Je vous tire ma révérence et vous salue cordialement.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp